



Réunions des commissions – Semaine du 8 novembre 2010

| Lundi 8 novembre | |
|---------------------------------------|---|
| M. DEMOTTE 14H30 Salle 1 | 1. Organisation des travaux <ul style="list-style-type: none">× Comptes du Parlement wallon pour l'année 2009× Désignation des Vérificateurs aux comptes 2. Projets et propositions <ul style="list-style-type: none">× Projet de décret portant assentiment à l'Accord entre l'Union économique belgo-luxembourgeoise et la République du Tadjikistan concernant l'encouragement et la protection réciproques des investissements (Doc. 259 (2010-2011) N°1) <i>Discussion – Votes</i> 3. Interpellations et questions orales <ul style="list-style-type: none">× Pas d'interventions du cdH |
| M. HENRY 14H00 Salle 4 | Uniquement Interpellations et questions orales <ul style="list-style-type: none">× QO de B. LANGENDRIES sur "Chaumont-le-Neuf : changement de cap"× QO de M. DE LAMOTTE sur l'adaptation des règles urbanistiques aux nouveaux enjeux énergétiques× QO de M. LEBRUN sur le projet d'incinérateur à Givet et ses conséquences pour la Wallonie |
| M. ANTOINE 14H Salle 5 | 1. Organisation des travaux <ul style="list-style-type: none">× Projet de mission à l'occasion du championnat d'Europe des métiers « Euroskills » qui se tiendra à Lisbonne du 4 au 12 décembre 2010 2. Projets et propositions <ul style="list-style-type: none">× Audition dans le cadre de la perception de la redevance télévision Poursuite des travaux dans le cadre de l'audition de M. Xhaufflaire, Président de la Cellule fiscale de la Région wallonne sur la Direction opérationnelle de la fiscalité (DGO7) <i>Echange de vues</i>× Proposition de décret portant modification de la loi du 13 juillet 1987 relative aux redevances radio et télévision, telle que modifiée par le décret du 27 mars 2003, déposée par Monsieur Kubla (Doc. 15 (SE 2009) N° 1) <i>Discussion – votes</i> |

| | |
|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> × Proposition de décret portant réduction du tarif général des droits d'enregistrement et extension du taux réduit aux entreprises s'installant dans les noyaux d'habitats et les zones d'initiative privilégiée, déposée par M. Jeholet (Doc. 20(SE 2009) N° 1) <i>Discussion – votes</i> × Proposition de décret visant à imposer des critères d'investissements socialement responsables aux marchés financiers de pouvoirs publics régionaux, déposée par M. Miller, Me Kapompolé, M. Noiret, Di Antonio et Co (Doc. 184 (09-10) N° 1) <i>Discussion – votes</i> <p>3. Interpellations et questions orales</p> <ul style="list-style-type: none"> × QO de M. DE LAMOTTE sur le conflit social et les difficultés que connaît la société d'intérim Trace |
| <p>M. LUTGEN 14H Salle 6</p> | <p>1. Organisation des travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> × Rien à l'OJ <p>2. Projets et propositions</p> <ul style="list-style-type: none"> × Projet de décret portant approbation de l'accord de coopération du 3 décembre 2009 entre l'Etat fédéral et les Régions concernant la mise en œuvre de la convention relative à la collecte, au dépôt et à la réception des déchets survenant en navigation rhénane et intérieure, signée à Strasbourg le 9 septembre 1996 (Doc. 241 (2010-2011) N°1) <i>Discussion - Votes</i> <p>3. Interpellations et questions orales</p> <ul style="list-style-type: none"> × QO de M. PREVOT sur les inquiétudes de la filière bois × QO de M. LEBRUN sur l'état des expropriations dans le cadre du contournement de Couvin × QO de M. PREVOT sur la présence d'arbres le long des nationales × QO de AC GOFFINET sur les pistes cyclables en Région wallonne |

| | |
|---|--|
| <p>M. NOLLET 9H Salle 3</p> | <p>1. Organisation des travaux</p> <ul style="list-style-type: none">× Rien à l'OJ <p>2. Projets et propositions</p> <ul style="list-style-type: none">× Proposition de décret modifiant l'art 23, § 1er, 5°, du Code wallon du logement et visant à compléter le dispositif en matière d'assurance contre la perte de revenus, déposée par Messieurs Stoffels et Co (Doc. 196(09-10)N° 1) <i>Discussion - Votes</i> <p>3. Interpellations et questions orales</p> <ul style="list-style-type: none">× QO de B. LANGENDRIES sur les dispenses de service× QO de B. LANGENDRIES sur l'évaluation des compteurs à budget× QO de B. LANGENDRIES sur le soutien à l'investissement photovoltaïque× QO de C. DI ANTONIO sur l'octroi de certificats verts à une entreprise en infraction× QO de M. PREVOT sur le développement de l'énergie éolienne× QO de B. LANGENDRIES sur la situation actuelle de la SLSP Toit et Moi de la région montoise |
| <p>M. MARCOURT 10H Salle 1</p> | <p>1. Organisation des travaux</p> <ul style="list-style-type: none">× Examen de l'arriéré <p>2. Projets et propositions</p> <ul style="list-style-type: none">× Rien à l'OJ <p>3. Interpellations et questions orales</p> <ul style="list-style-type: none">× QO de M. LEBRUN sur le soutien à apporter à un projet d'éoliennes à bas coût principalement destiné aux pays en voie de développement× QO d'AC GOFFINET sur la concrétisation du schéma de développement commercial× QO d'AC GOFFINET sur le fonds d'investissement culturel « Start »× QO d'A. GADENNE sur le rapport de la SOGEPA sur l'entreprise Vanoutryve |
| <p>M. FURLAN 10H00 Salle 5</p> | <p>1. Organisation des travaux</p> <ul style="list-style-type: none">× Rien à l'OJ <p>2. Projets et propositions</p> <ul style="list-style-type: none">× Projet de décret spécial limitant le cumul de mandats dans le chef des députés du Parlement wallon (Doc. 247 (2010-2011) N°1) <i>Discussion générale</i> |

| | |
|--|---|
| | <p>3. Interpellations et questions orales</p> <ul style="list-style-type: none"> × QO de M. LEBRUN sur la Convention des maires pour une énergie locale durable et la charte Energ'éthique × QO de C. SERVAES sur les conséquences d'une motion de méfiance sur la gestion des régies communales autonomes |
| <p>Mme TILLIEUX 14H Salle 2</p> | <p>Uniquement Interpellations et questions orales</p> <ul style="list-style-type: none"> × QO de M. PREVOT sur le second avenant au contrat de gestion 2007-2012 de l'AWIPH |

Mercredi 10 novembre

| | |
|--|---|
| <p>M. HENRY 10H00 Salle 5</p> | <p>Uniquement Interpellations et questions orales</p> <ul style="list-style-type: none"> × QO de B. LANGENDRIES sur le recours des opposants contre le seul club de tir olympique de Belgique × QO de B. LANGENDRIES sur l'approbation de l'étude sur l'évolution du RER par la Région wallonne × QO de B. LANGENDRIES sur le ticket unique pour les utilisateurs des transports en commun × QO de M. de LAMOTTE sur la situation du parc automobile des TEC |
| <p>Séance publique 14H30</p> | <p>Questions d'actu développées à 14H30</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Prise en en considération : Proposition de décret visant à créer en RW une réserve stratégique de sel, déposée par M. Dupont et Consorts (Doc. 257 (10-11)) 2. Projet de décret confirmant l'arrêté du GW du 1/07/10 modifiant l'art 97 ter, 2° du Code des taxes assimilées aux impôts sur les revenus (Doc. 230 (20102011)) 3. Projet de décret portant modification de la limite entre les communes de Manage et Seneffe (Doc. 239 (2010-2011)) 4. Proposition de résolution instaurant des cours de conduite défensive et éco-responsable en faveur des agents de la Région wallonne, déposée par Mme Bertouille et Consorts (Doc. 188 (2009-2010)) 5. Projet de motion déposé en conclusion de l'interpellation de Me Zrihen à M. Demotte sur « le processus de ratification du Protocole facultatif additionnel au PIDESC », par Me Zrihen, M. Mouyard, Tiberghien et Me Salvi (Doc. 248 (10-11)) 6. Projets de motion déposés en ccl de l'interpellation de M. Borsus à M. Lutgen sur « le manque de personnel à la Direction du patrimoine », par Me Fassiaux-Looten et Co (Doc. 249 (10-11)) et par M. Mouyard et Co (Doc. 250 (10-11)) |

7. **Projets de motion déposés en ccl de l'interpellation de Me Bertouille à M. Furlan sur « l'état d'avancement de l'évaluation du décret sur les funérailles et sépultures »**, par M. Dupont et Co (Doc. 251 (10-11)) et par Me Pary-Mille (Doc. 252 (10-11))
8. **Projets de motion déposés en ccl de l'interpellation de Me Cassart-Mailleux à M. Henry sur « l'urgence que requièrent les mesures relatives aux citernes de distribution de mazout de moins de 3.000 litres »**, par M. Mottard et Co (Doc. 253 (10-11)) et par Me Cassart-Mailleux et Co (Doc. 254 (2010-2011))

Votes à partir de 17h00